

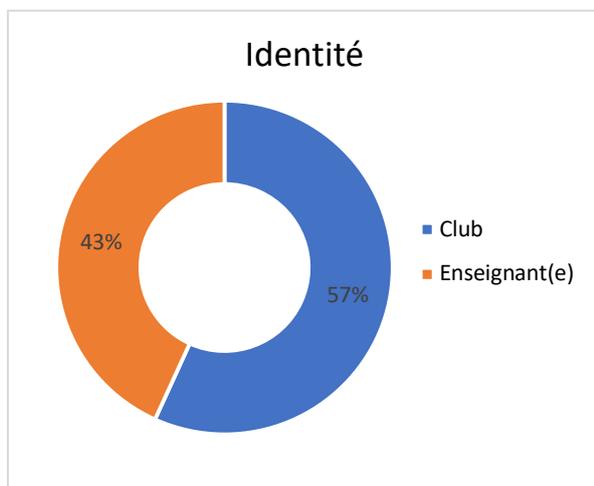
# EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



LIGUE  
HAUTS  
DE FRANCE

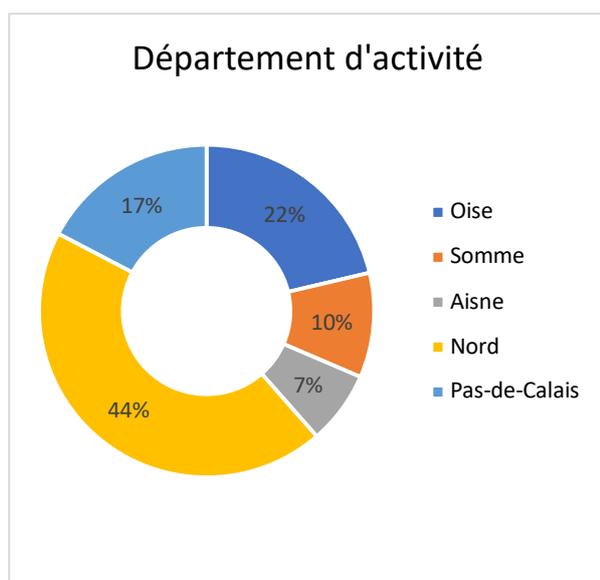
## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT

La présente étude porte sur l'employabilité des diplômés d'état. Pour ce faire, on vient interpréter les données obtenues à l'aide d'un questionnaire à choix multiples envoyé aux clubs et DE(S) de la région des Hauts de France. En somme, notre échantillon peut être considéré comme représentatif puisqu'il est constitué de 324 participations.



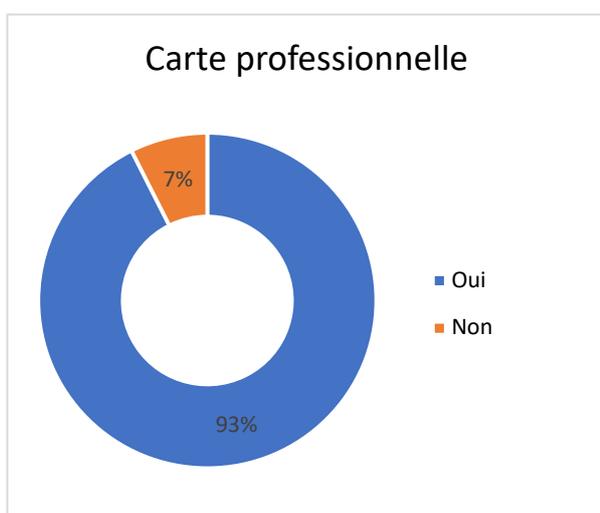
### Identité des participants :

Notre échantillon se compose à 57% de réponses provenant de clubs et de 43% de réponses provenant d'enseignants.



### Représentation départementale :

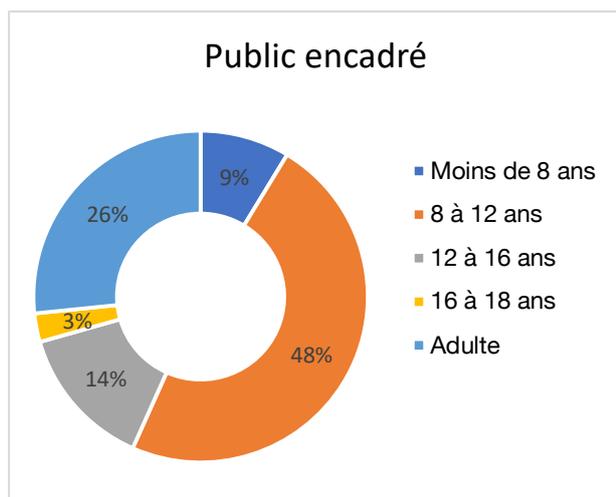
Les départements des Hauts de France sont inégalement représentés : l'activité des enseignants se situe majoritairement dans le Nord (44%).



### Détention d'une carte professionnelle à jour :

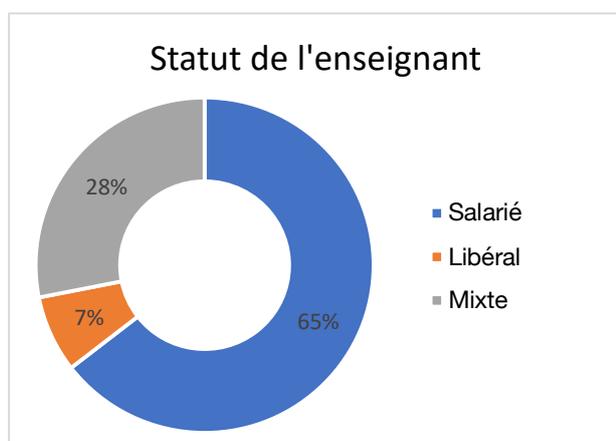
7% des enseignants concernés par l'étude ne sont pas en possession d'une carte professionnelle à jour. Nous les invitons à régulariser leur situation le plus tôt possible.

## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



### Public encadré :

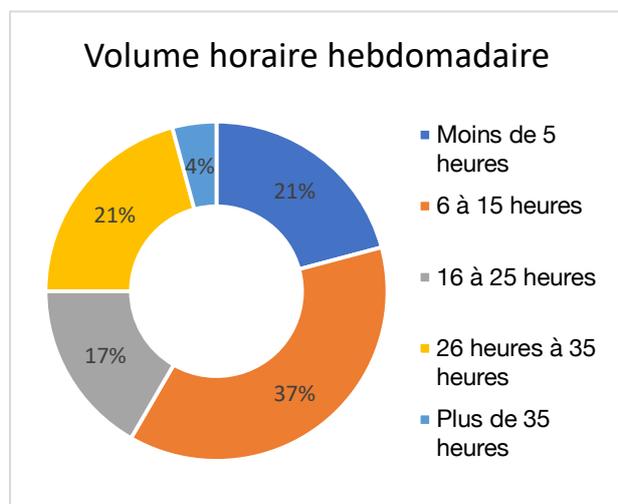
Le public majoritairement encadré (48%) par les enseignants est celui des 8 à 12 ans.



### Statut de l'enseignant :

L'enseignant occupe principalement (93%) le statut de salarié et ce, soit de manière exclusive soit couplé à une activité libérale.

## Enseignants à l'activité exclusivement libérale



### Volume horaire hebdomadaire :

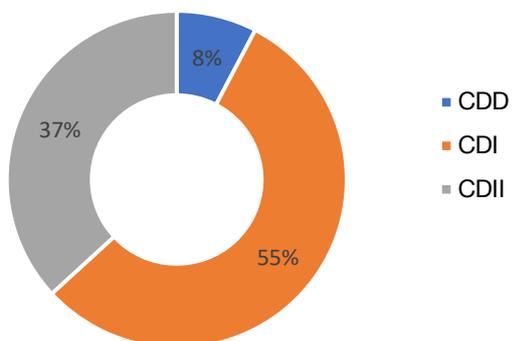
Les enseignants ayant une activité exclusivement libérale effectuent en moyenne\* 16 heures d'encadrement par semaine.

\* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT

### Enseignant à l'activité exclusivement salariée

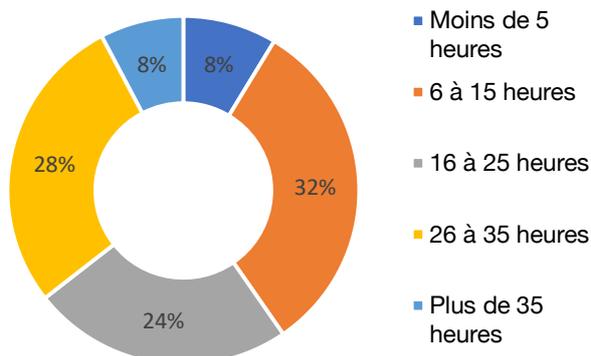
#### Nature du contrat de travail



#### Nature du contrat de travail :

Les enseignants ayant une activité exclusivement salariée bénéficient quasi systématiquement (92%) d'un contrat de travail à durée indéterminée.

#### Volume horaire hebdomadaire

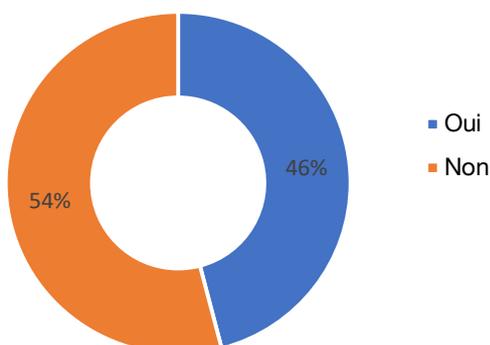


#### Volume horaire hebdomadaire :

Les enseignants ayant une activité exclusivement salariée exécutent en moyenne\* 20 heures de travail par semaine.

\* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

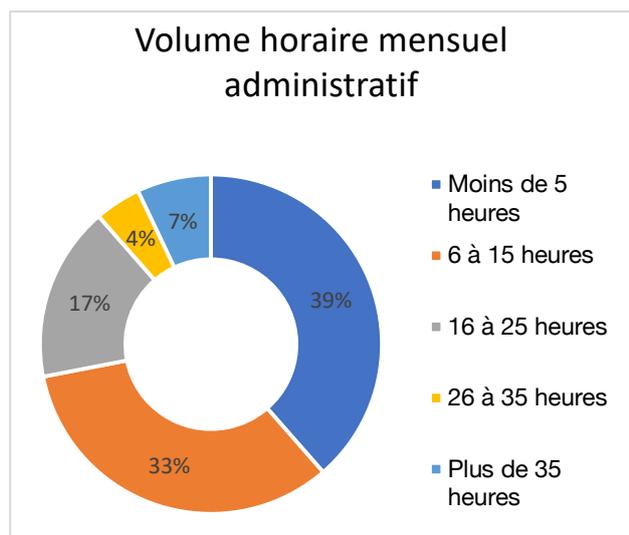
#### Missions administratives



#### Contractualisation de missions administratives :

Un peu moins de la moitié (46%) des contrats de travail des enseignants ayant une activité exclusivement salariée comprend des missions d'ordre administratif.

## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



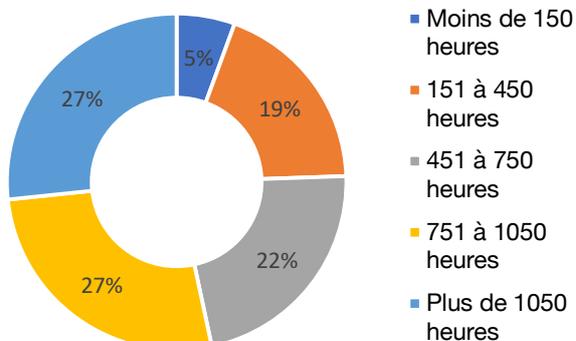
### Volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif :

En moyenne\*, le volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif s'élève pour les enseignants concernés à 12 heures.

\* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

Enseignant à l'activité mixte (à la fois salarié et libérale)

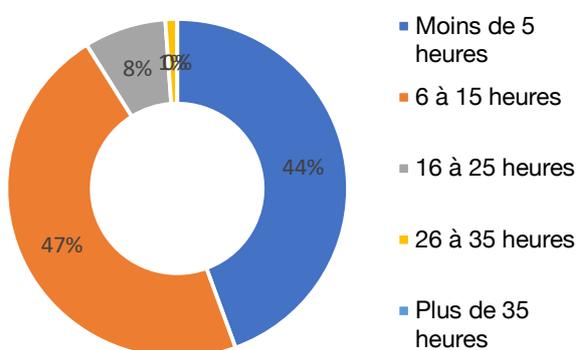
Volume horaire annuel salarié



Volume horaire annuel salarié :

En tant que salarié, 54% des enseignants au statut mixte exercent plus de 751 heures de travail par an.

Volume horaire hebdomadaire libéral

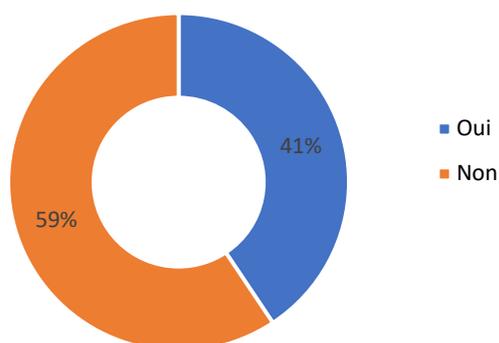


Volume horaire hebdomadaire libéral :

En tant que libéral, l'enseignant au statut mixte exerce en moyenne\* 8 heures d'encadrement par semaine.

\* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

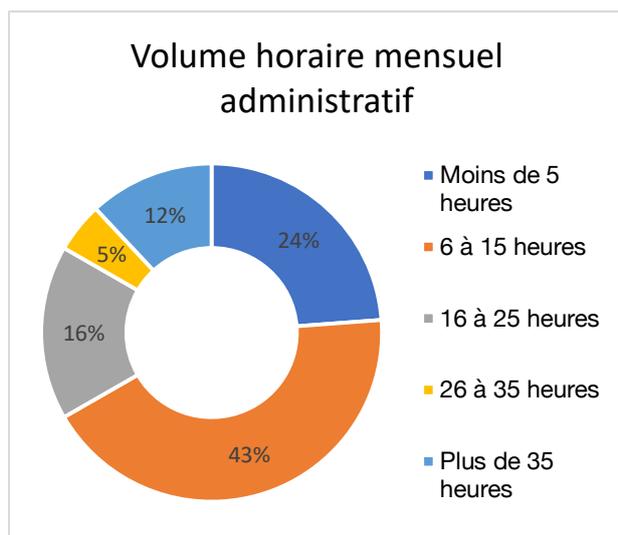
Missions administratives



Contractualisation de missions administratives :

Moins de la moitié (41%) des contrats de travail des enseignants ayant un statut mixte comprend des missions d'ordre administratif.

## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



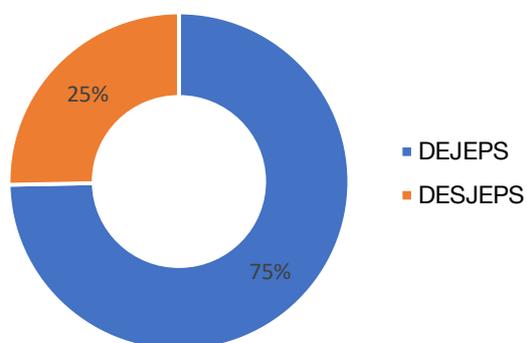
### Volume horaire mensuel administratif :

En moyenne\*, le volume horaire mensuel des missions d'ordre administratif s'élève pour les enseignants concernés à 14,5 heures.

\* Étant donné que certaines données n'étaient pas exploitables, il a été pris comme initiative d'effectuer quelques modifications : la classe « plus de 35 heures » a été transformée en « de 35 à 44 heures » afin de pouvoir effectuer des calculs de moyenne.

## Formations et évaluations de l'enseignant

### Diplôme d'Etat

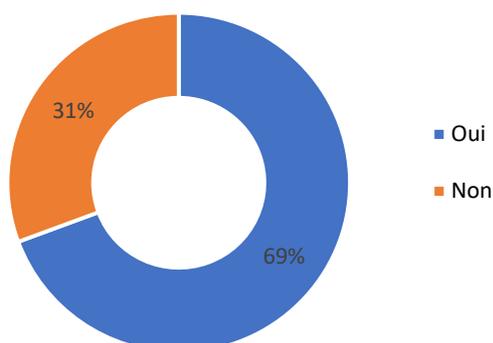


### Nature du diplôme d'État :

Dans la région, la proportion des DE/BE1 et DES/BE2 ayant répondu au questionnaire s'élève respectivement à 3/4 et 1/4.

En réalité, la région compte 337 DE/BE1 (soit 84%) et 63 DES/BE 2 (soit 16%).

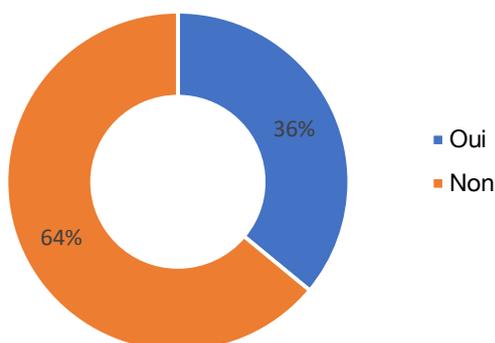
### Formation continue



### Possibilité d'accès à la formation continue :

Plus de deux tiers (69%) des enseignants interrogés se sont vus offrir par leur club la possibilité de suivre au moins une formation continue.

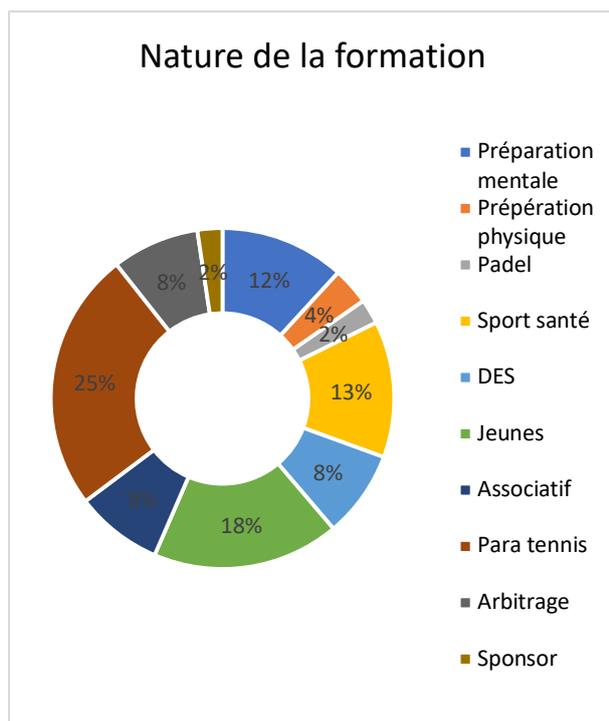
### Participation à la formation continue



### Participation à la formation continue :

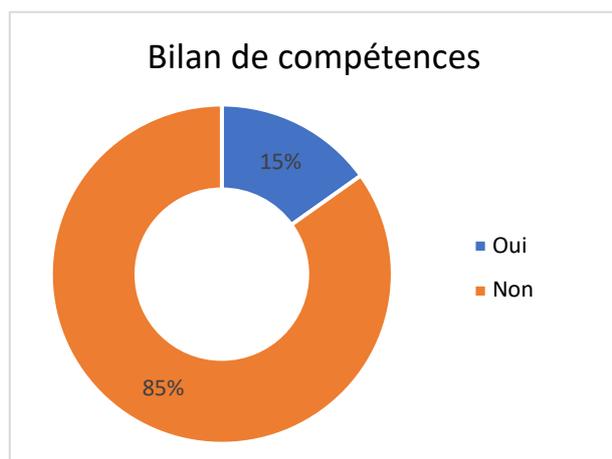
Pour les enseignants ayant eu la possibilité de suivre une formation continue, seule 36% d'entre eux ont accepté d'y participer.

## EMPLOYABILITE DES DIPLOMES D'ETAT



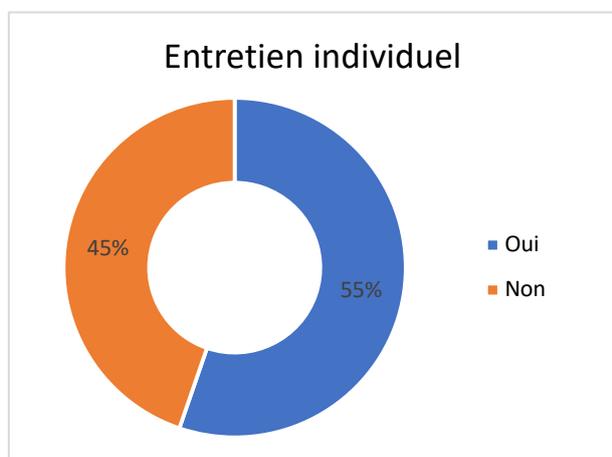
### Nature de la formation effectuée :

Les enseignants ont principalement choisi de suivre les formations relatives au para tennis, à la formation des plus jeunes et au sport santé.



### Bilan de compétences :

On peut déplorer que très peu d'enseignants (15%) aient effectué ou prévoient d'effectuer un bilan de compétences.



### Entretien individuel :

Plus de la moitié (55%) des enseignants a effectué ou prévoit d'effectuer un entretien individuel au cours de l'année.